

Vivre à

Sarrebourg



TERRE
2024
DE JEUX

Ville de
Sarrebours

Bulletin d'informations de la ville de Sarrebours

N°215 Octobre 2022

Festival
Sarrebours
en scène
du 20 au 30 octobre
Espace le Lorrain
théâtre - impro - jeune public - musique



Ville de
Sarrebours

Le budget communal mis à mal par le coût de l'énergie

Le montant des dépenses de l'énergie, gaz et électricité était de l'ordre de 1 175 000€ par an pour la ville de Sarrebourg. Cette somme a été consommée à l'été en raison de l'envolée des prix. Cela met en grande difficulté nos communes, pénalise les entreprises et notre activité économique. Cela va mettre en danger de nombreux ménages et notamment les plus modestes.

Nous sommes en attente des factures du second trimestre mais il faut trouver environ 700 000€ pour pouvoir payer l'énergie jusqu'au mois de décembre. Le budget voté en début d'année ne tient pas compte de ces dépenses supplémentaires.

La ville vient de revoir tous les budgets des services pour analyser leur exécution et annuler ou reporter des dépenses pour pouvoir assumer cette dépense supplémentaire.

Ces réductions importantes vont avoir un impact sur le résultat de l'exercice 2022. La différence entre les recettes et les dépenses définit l'épargne de la commune affectée aux investissements.

Le fait d'affecter nos marges de manœuvre au paiement de l'énergie va entraîner automatiquement une forte réduction de notre épargne et donc réduire de façon conséquente les investissements en 2023.

Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?

Le prix européen de l'électricité est passé de 85€ le mégawattheure à plus de 1 000€. C'est hallucinant. Nous envisageons des coupures de courant cet hiver.

Ce scénario n'est pas uniquement dû à la guerre en Ukraine mais à l'irresponsabilité de nos dirigeants politiques.

Avec l'énergie nucléaire mise en œuvre par le Président Pompidou et M. Pierre Messmer, la France pouvait assurer sa souveraineté énergétique avec un prix de l'énergie nucléaire à 42€ le mégawattheure.

Toute cette indépendance de notre pays a été sacrifiée par le Président Hollande par un accord électoral entre le Parti Socialiste et les Ecologistes. On a bradé la fermeture de 24 réacteurs nucléaires contre 15 circonscriptions électorales en 2011.

Il n'est pas le seul responsable. Les ministres font porter la responsabilité de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim à François Hollande alors que le décret de fermeture date de 2020. Fessenheim produisait 15 000 mégawattheure. Pour produire l'équivalent il faut 5 600 éoliennes !!!

Près de nous, les réacteurs 1 et 4 de la centrale de Cattenom seraient opérationnels à la mi-novembre et le réacteur 3 le 11 décembre.

Pourquoi la moitié des réacteurs ne fonctionnent pas ? Tout simplement parce que les actions de maintenance se sont ralenties durant le premier confinement en 2020.

J'assume à mon poste de maire les conséquences financières pour la ville et j'anticipe les décisions budgétaires mais nous pouvons tous avoir une certaine colère devant le gâchis organisé de notre souveraineté énergétique et ses conséquences qui seront graves pour beaucoup de nos habitants et pour nos entreprises.

Le Maire
Alain MARTY

Revue mensuelle éditée par la Ville de Sarrebourg
11 Place Pierre Messmer - 57400 SARREBOURG
Tél : 03.87.03.05.06 - www.sarrebourg.fr
Directeur de la publication : Dr Alain MARTY, maire
Coordination et rédaction : Catherine MATT, resp. com.
Infographie et mise en page : Imprimerie REPRO-SERVICE, Sarrebourg.
Impression : Imprimerie REPRO-SERVICE, Sarrebourg
Tirage : 7000 exemplaires
Dépôt légal à parution

ACTION CŒUR DE VILLE : VISITE D'OPÉRATIONS À SARREBOURG JEUDI 6 OCTOBRE 2022

Projet Sarrebourg au cœur

Signée le 15 octobre 2018, la convention-cadre **Action Cœur de Ville** élaborée en concertation et en partenariat avec les élus du territoire, les acteurs économiques, techniques et financiers, vise à donner les moyens de repenser le centre-ville de Sarrebourg.

Volet Habitat et cadre de vie

La convention d'**OPAH-RU** a été signée le 23 décembre 2019 avec un objectif quantitatif de 145 logements à réhabiliter et des moyens financiers importants mis à disposition par l'**ANAH**, la **Ville de Sarrebourg** et **Action Logement Services**.

Le déploiement de l'**OPAH-RU** a deux principaux objectifs :

- ▶ Requalifier l'habitat dégradé et renouveler les typologies et les formes d'habitat en centre-ville.
- ▶ Inciter et accompagner les propriétaires à réaliser des travaux de réhabilitation de qualité dans le parc privé ancien existant.

À terme, le but de cette opération est de faire venir ou revenir des habitants et des consommateurs au centre-ville, en favorisant la mixité sociale.

Le 6 octobre prochain, une visite déambulation est organisée, par **Action Logement Services**, avec les différents partenaires et acteurs de ce projet, afin d'évaluer l'état d'avancement et/ou de finalisations des opérations, entre autres :

- ▶ **90 rue des Remparts** : création de logements dans une maison de ville.
- ▶ **28 rue de la Paix** : transformation d'un ancien atelier de boulangerie en logements.
- ▶ **3 avenue de France, 1 et 3 impasse des Marronniers** : transformation de l'hôtel de France en logements.
- ▶ **8 rue Kuchly** : ancien école communale Péguy transformée en logements (projet finalisé).
- ▶ **12 rue des Halles** : réhabilitation complète d'un ancien immeuble d'habitation en logements.



Photos : rue des Remparts et école Péguy

Pour plus d'informations concernant les aides :
Frédéric VOLKMANN au **07 64 62 30 77** ou
moselle@urbam.fr

EVENEMENT

17^e édition du Festival Sarrebourg en scène



Festival Sarrebourg en scène du **20 au 30 octobre**
Espace le Lorrain
 théâtre - impro - jeune public - musique

20 octobre
 20h30 **Ouikenne à Pöris - Les Tartans - Comédie**

21 octobre
 20h30 **Je t'aime mon frère - Arsenic - Théâtre**

22 octobre
 20h30 **Oscar - Les Tréteaux - Comédie**

23 octobre
 20h30 **Nightfall 97 - Théâtre d'y voir - Comédie dramatique**

25 octobre
 10h30 & 15h **Au pied de mon arbre - Cie En Musique ! - Conte jeune public**

26 octobre
 10h30 & 15h **La diseuse de bonne aventure - Cie Chaque jour est une fête - Jeune public**

27 octobre
 10h à 17h **Stage d'impro - Cie Chaque jour est une fête - Ateliers**
 10h30 & 15h **Dans les bois - Cie En Musique ! - Jeune public**

28 octobre
 10h à 17h **Stage d'impro - Cie Chaque jour est une fête - Ateliers**
 17h & 20h30 **Une nuit dans les bois - Cie En Musique ! - Théâtre musical**
 18h **Restitution du stage d'impro - Cie Chaque jour est une fête - Spectacle tout public**

29 octobre
 19h **Café littéraire - Bibliothèque municipale - Tout public**
 20h30 **Spectacle d'impro - Cie Sans Diego - Théâtre d'improvisation**

30 octobre
 15h **Building - Les Tréteaux - Théâtre**

tarifs 7 € / 4 € billetterie sur place 30 min avant le spectacle, réservation conseillée - Buvette à l'entracte
Renseignements et réservations www.en-musique.fr - 06 83 19 31 98



AU PARCOURS CHAGALL

Le 10 août dernier, **Aline RESCH**, prenait ses fonctions de nouvelle responsable du Parcours Chagall, suite au départ de Caroline ROELENS-DUCHAMP, partie diriger le musée du verre de Meisenthal.

Titulaire d'un doctorat sur l'environnement archéologique de Grand (88) et, après concours de la fonction publique, elle devient médiatrice culturelle au musée de la bière de Stenay. En 2019 elle devient responsable de ce musée tout en apportant une aide scientifique aux musées de Montmédy et de Varennes-en-Argonne. Bienvenue à Sarrebourg.



POINT SUR LES CHANTIERS

Chaufferie biomasse

La chaufferie biomasse située rue du Colonel Beltram a été inaugurée le 24 juin dernier.

Afin de réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles et de réduire l'impact des émissions de CO₂ sur l'environnement, la Ville a fait le choix du chauffage au bois pour fournir chaleur et eau chaude sanitaire à ses habitants. Ce réseau de chaleur est alimenté à 85% en bois-énergie d'origine locale.

Cette chaufferie est un pas vers la neutralité carbone de la ville ! En parallèle de l'inauguration de la chaufferie biomasse le déploiement du réseau se poursuit.



Quartier gare

Engagée, depuis 2016, dans un projet de réaménagement du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) des gares de Sarrebourg, la municipalité a considérablement renforcé l'offre de stationnement sur ce secteur.

Après avoir mis en service deux nouveaux parkings, Schweitzer (150 places) en 2018 et Faubourg de France (345 places) en 2019, la ville a mis en service le **nouveau parking silo** à côté de la gare, rue Schweitzer.

204 places sont aujourd'hui disponibles, à des tarifs préférentiels pour les usagers du TER ainsi que les riverains.



TARIFS :

- 1^{re} ½ heure gratuite
- 0,20 € / 15 minutes

Abonnés TER :

- 25 € / mois
- 250 € / 12 mois (2 gratuits)

Riverains :

- 30 € / mois - 360 € / 12 mois

INFORMATIONS PRATIQUES

- Places disponibles : 204
- Horaires d'ouverture : 24h/24 - 7j/7
- Accès, entrée et sortie : rue Schweitzer
- **Entrée : par lecture de plaque d'immatriculation** (pas de ticket)
- **Sortie : paiement à la caisse en indiquant son numéro de plaque d'immatriculation.**
- 2 caisses automatiques acceptant le paiement par carte bancaire, carte bancaire sans contact et espèces.

Vente : Hôtel de ville.

Renseignements : 03 87 03 05 06

Quartier gare : Fin des travaux de réaménagements

Ces travaux avaient pour objectifs d'aménager les terrasses de café situées face à la gare (revêtement en résine drainante, mobilier urbain..., redonner une place confortable aux piétons et de façon plus générale aux mobilités douces, de sécuriser les piétons et les traversées piétonnes, d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (largeur trottoir trottoir 1,40m revêtement imprimé et teinté...), de modifier les places de stationnement qui longent le parvis de la gare (stationnement à durée limitée remplacé par dépose-minute) et de rénover l'éclairage public avec des luminaires en leds.



Nouveau commissariat de police

La construction d'un nouveau commissariat de police a été ac-tée sur l'ancien site de l'hôtel de ville, avenue du Général de Gaulle.

Le bâtiment est en cours de réhabilitation et une extension sera construite sur l'ancien parking du personnel.

50 policiers du commissariat de Sarrebourg devraient intégrer leurs nouveaux locaux courant 2023.



Gymnase Pierre de Coubertin

Des travaux de réfection de la toiture sont en cours et devraient s'achever courant octobre.



Rue lupin

Démolition partielle du bâtiment sis 22 rue Lupin et renforce-ment du pignon.

Ces travaux s'intègrent dans le cadre d'**Action Cœur de ville**, avec la création d'un parking paysager en lieu et place de l'habi-tation.



Et, un programme de revêtement de chaussée

Entre autres, parc Weyerstein, faubourg de France, rue de la Poste, rue des Vosges, rue Albert Schweitzer, route de Hesse, rue Foch, avenue Clemenceau...

LES SAMEDIS DES PETITS

Reprise des activités en famille pour les enfants de 3 à 6 ans.
Un samedi par mois, d'octobre 2022 à juin 2023.



Prochain rendez-vous :

■ Samedi 8 octobre à 10h30, au musée.

Tarif : 3€ la séance, sur inscription en mairie, nombre de places limité.

Conférence
au Centre Socioculturel
de Sarrebourg

ÊTRE PARENT
D'ENFANT À HAUT POTENTIEL
ET / OU TDA/H - DYS - TSA
si on en parlait ?

20h00

vendredi
14 octobre

**Quartier
Malleray**

Places limitées - Inscriptions obligatoires
renseignement et inscription au 07 56 00 37 26 / referentefamilles@sarrebourg.eu

Imprimé par nos soins



LA RENTRÉE DES PARENTS

VENDREDI 30 SEPTEMBRE à 18h :
APÈRO DES PARENTS
"APPRENDRE EN S'AMUSANT"

RÉSERVATIONS
SOUHAITÉES

SAMEDI 1ER OCTOBRE 10/12H - 14/16H
JOURNÉE ENFANCE & FAMILLE
SPECTACLES & ATELIERS SENSORIELS
Restauration possible sur le temps de midi

RÉSERVATIONS
SOUHAITÉES

VENDREDI 14 OCTOBRE à 20H
CONFÉRENCE
"ÊTRE PARENT D'ENFANT À HAUT POTENTIEL ET/OU TDA/H - DYS -
TSA"

SUR
RÉSERVATION
3€

ESPACE FAMILIAL
CENTRE SOCIOCULTUREL
Sarrebourg
TYDIK
ATYDIK
Vivier Park

CENTRE SOCIOCULTUREL - QUARTIER MALLERAY - 57100 SARREBOURG
RÉSERVATIONS ET INSCRIPTIONS AU 07 56 00 37 26 OU PAR MAIL: REFERENTEFAMILLES@SARREBOURG.EU

RECHERCHE SAPINS

La ville recherche des sapins, entre 8 et 18 mètres, pour embellir et décorer les rues et les places de Sarrebourg pour les fêtes de Noël.



Contact : Carole Zengler au 03 87 03 05 06

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Afin de faire face à la crise énergétique, la collectivité a décidé de modifier le fonctionnement de l'éclairage public de la ville. Celui-ci fonctionnera un luminaire sur deux, sur l'ensemble de la ville, sauf exceptions : le centre-ville, les passages piétons, les sites sous vidéo-protection.

Cette mesure a pris effet le 5 septembre dernier.

CENTRE AQUATIQUE :

Jusqu'au 23/10 : horaires période scolaire
Du 24/10 au 6/11 : horaires des vacances

Renseignements : 03 87 23 82 61
ou sur www.sarrebourg.fr/centre-aquatique



CENTRE AQUATIQUE

AQUA'HALLOWEEN KIDS party!

LUNDI 31 OCTOBRE 14H à 17H

- PARCOURS/JEUX 14H-16H30
- AQUAGYM 16H30-17H
- DISTRIBUTION DE BONBONS

RENSEIGNEMENT & L'ACCUEIL DU CENTRE AQUATIQUE - 03 87 23 82 61



CENTRE AQUATIQUE

DE RETOUR...
ENCORE PLUS HAUT, PLUS FORT...

AQUANIGHT (*)

VENDREDI, 21 OCTOBRE 2022

19H - 20H30

BASSIN LUDIQUE
+ D'INFOS AU 03.87.23.82.61



VACANCES DE LA TOUSSAINT

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS (*)

LUNDI 3 OCTOBRE 2022

Tu as entre 6 et 12 ans...
Tu veux apprendre à nager ou te perfectionner pendant les vacances de la Toussaint, alors viens nous rejoindre au Centre Aquatique !

PASS AQUATIQUE

- cours 1 x/ jour sur 1 semaine
- 41 € les 5 séances

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS AU 03 87 23 82 61



CinéSar

Votre programmation sur www.cinesar-sarrebourg.fr




ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :
19/08 : Azra fille de Coskun EROL et de Fidan KAYA

MARIAGES :
27/08 : Nicolas LEVY et Lee-Lou HARY
27/08 : Floriant VENNET et Léa SIPPEL
27/08 : Anthony DELALANDRE et Adeline ANDRE
10/09 : Alexandre FRIEDRICH et Céline MATHIS

DÉCÈS :
23/08 : André MARCHAND
25/08 : Michèle MEYER épouse LION
26/08 : Charles PISARSKY
30/08 : Raphaël GIRSCH

L'expression des groupes est entièrement libre. La ville n'effectue aucun contrôle. Les textes publiés le sont sans aucune modification, sous la responsabilité de leurs auteurs.

LA VILLE DE SARREBOURG FÊTE SES 70 ANS DE JUMELAGE AVEC SAARBURG : DANS QUEL LIEU MÉMORIEL ?

Mais que fêtons-nous ? Une partie de pic nique est organisée par la municipalité à l'Etang Lévêque, où nous pousserons la chansonnette avec nos amis de Saarburg, ville de 7509 habitants qui ne compte pas moins de quatre lieux mémoriels des derniers conflits guerriers qui nous ont opposés au cours de ces dernières 150 années. Ce n'est pas rien de fêter un tel jumelage. Comme lieu de recueillement mémoriel, la ville de Sarrebourg offre un seul monument aux mort passe-partout où l'on célèbre de tout, plusieurs fois par an, mais rien ne signe l'histoire oh combien tumultueuse avec nos voisins allemands et encore moins la PAIX qui nous réunit depuis ce jumelage historique, qui fut l'un des premiers entre nos deux nations, geste si audacieux avant le début de la réalisation de l'Union Européenne.

Pourtant ce ne sont pas les propositions qui ont manqué, la dernière, la plus aboutie étant celle de la réhabilitation du Lazaret, -cet hôpital militaire situé en haut du parc de la liberté-, promu par un ancien Saint Cyrien commandant en second du quartier Gérôme, dont les immenses ressources mémorielles se trouvent sur le site internet <https://www.voxmemoris.eu>. Le Lazaret de Sarrebourg est uniquement défendu par l'architecte des bâtiments de France, contre une équipe municipale et son Maire arqueboutés pour obtenir sa destruction.

Ce dernier lieu sarrebourgeois du Lazaret qui signifie justement l'assistance sanitaire et le soin apporté aux gueules cassées, le seul havre de paix entre adversaires durant ces guerres horribles, est tout à fait adéquat pour créer un centre mémoriel «d'interprétation». Un centre symbole de PAIX certainement rentable avec un peu de prévision comptable et de subventions, qui puisse raconter l'histoire de nos deux villes, la bataille des frontières, la bataille de Sarrebourg, l'histoire de nos ancêtres, de nos racines Sarrebourgeoises, plongées dans les périodes de conflits et de paix depuis l'époque de Pons Saravis, où les camps romains bordaient déjà la Sarre. Mais certains semblent préférer, dans notre ville déjà tristement célèbre pour sa saleté, son manque d'entretien, et son centre ville dévitalisé et inaccessible, l'amnésie et la négation de nos racines, de notre identité complexe, héritée de tant de traumatismes qu'il faut encore surmonter. En l'occurrence, l'équipe municipale semble préférer la «table rase», et attend désespérément pour enfin «détruire la verrue du lazaret pour y construire un rond-point».

En cette période d'instabilité de tous ordres, nous aimerions un peu plus d'ambition, de vision, de respect de notre Histoire locale, car chaque ancien sarrebourgeois connaît encore trop bien l'histoire que ses aïeux lui ont silencieusement racontée. Au-delà d'un pic nique «disneyland» dans un champ et d'une gerbe déposée au monument aux morts, nous aimerions à l'occasion de ces 70 années de jumelage, un engagement ferme pris devant et avec nos amis allemands, pour le respect d'un lieu tel que ce lazaret, certainement subventionnable, attirant pour nos voisins allemands, rénové et transformé en un centre d'interprétation mémoriel, tout en restant ce bâtiment blessé et fragile, où les flammes du soldat inconnu de Paris et de Berlin pourraient se rejoindre en un seul feu de PAIX et d'UNITE.

Mais pour cela il faut avant tout AIMER SARREBOURG, ses habitants et leur histoire.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : JaimeSarrebourg
<https://www.facebook.com/JaimeSarrebourg2020>

POUR SARREBOURG AGISSONS ENSEMBLE

Notre groupe « Pour Sarrebourg Agissons Ensemble » souhaite une excellente rentrée à l'ensemble des familles sarrebourgeoises, à nos enfants, aux personnels de nos écoles et aux bénévoles de nos structures associatives.

Alors que cet été et cette rentrée voient une reprise notable de la fréquentation des événements et des activités dans tous les domaines, ce qui est extrêmement positif, une nouvelle crise se profile avec deux visages plus menaçants encore : celui d'une inflation galopante et celui de la crise énergétique.

Comme pour nos entreprises qui sont les premières frappées par l'explosion des prix de l'électricité et du gaz avec un impact futur inévitable sur leur développement, les collectivités ne bénéficient pas du bouclier tarifaire.

Or, certaines dépenses d'énergie y sont multipliées par deux voire plus et vont venir pénaliser nos budgets locaux.

D'un côté, le Gouvernement ne peut rester sans réponse face à cette situation que ses décisions des dix dernières années ont contribué largement à provoquer. C'est la qualité de services de proximité de nos communes et tous nos projets d'investissements pour les prochaines années qui sont en jeu.

D'un autre côté, il nous faudra trouver nous-mêmes des solutions de moyen et long terme pour éviter d'être à l'avenir sous la menace de décisions nationales et du contexte géopolitique mondial qui rendent les cours des matières premières de plus en plus volatils. La mise en service de la centrale biomasse est une première réponse, qui se révèle fort bienvenue quand on voit la multiplication du prix du gaz qui ne semble pas vouloir s'arrêter. Il faudra demain la compléter par d'autres projets d'autoproduction d'énergies durables et locales, notamment solaire.

Notre groupe s'engagera dans la durée en soutien de tels projets, pour que Sarrebourg continue son chemin vers la souveraineté énergétique, tout en préservant la qualité de son cadre de vie et le pouvoir d'achat de ses habitants.

Joséphine FAIVRE

DE LA COLÈRE A L'ESPOIR

Alain Marty et ses avocats ont passé des heures à surfer sur mon site web pour répliquer à mon RECOURS en annulation contre la « délibération RPR 8°C ». Selon l'article L. 2131-11 du CGCT : « Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires ». M. Marty dirigeant du parti RPR 8°C a donc violé la loi. Il a dissimulé sa fonction à la Préfecture pour saboter le contrôle de légalité. Il a refusé mon offre de retirer mon recours pour revoter la délibération RPR 8°C. Lire : www.fabienkuhn.fr/2022/07/01/deliberation-illegale. Le RL a annoncé cet été la fermeture du cabinet d'imagerie. Pourquoi depuis 2015 le Dr Marty n'a-t-il pas aidé le Dr FREY lorsque la convention hospitalière a été annulée de manière injuste l'obligeant à rembourser des années de labeur ? En 2021, la Justice l'a finalement déchargé de ce remboursement indu, réclamé à tort pendant 6 ans.

Fabien KUHN

LES CONSÉQUENCES DU PRIX DE L'ÉNERGIE POUR NOTRE COMMUNE

Le maire a abordé ce sujet dans l'éditorial. Concrètement, la totalité du budget de l'énergie (gaz et électricité) a été consommé au mois de juillet soit une somme de 1 175 000 €. Jusqu'à présent, cette somme était suffisante pour l'année. Pour faire face aux prochaines factures, il faut dégager une somme de l'ordre de 700 000 €.

Toutes les ressources disponibles sont mobilisées pour cette facture. Ainsi, début septembre, un examen de tous les budgets de la ville a été effectué pour réduire ou annuler des dépenses non engagées, ce qui a permis de dégager un peu moins de 300 000 €. Un versement de l'Etat correspondant à la compensation partielle des pertes de recettes sur 2021 dues au COVID sera affecté également à cet objet à hauteur de 275 000 €. Des imprévus à hauteur de 100 000 € seront également mobilisés à cet effet.

On voit bien que la priorité est de faire face à l'explosion des coûts de l'énergie. Il faut aussi dégager des crédits nouveaux pour assurer l'évolution de la masse salariale due à la revalorisation des points d'indice survenue au mois d'août pour un peu moins de 100 000 €.

Conséquences budgétaires

En mobilisant toutes nos ressources disponibles pour payer le gaz et l'électricité, nous réduisons fortement le résultat de la collectivité. Ce résultat appelé épargne brute est la différence entre nos recettes totales de fonctionnement et nos dépenses totales de fonctionnement. Cette épargne brute détermine l'autofinancement qui alimente la section d'investissement de la ville. Cet autofinancement a été réduit en 2020 et 2021 en raison de la fermeture des services provoquée par la crise sanitaire. Pour rappel, il était de 1 200 000 € en 2020 et de 720 000 € en 2021. Il sera probablement inférieur en 2022 rendant les programmes d'investissement difficiles. On le voit ici, nos communes vont traverser des moments difficiles. Plus que jamais, il faut une gestion rigoureuse pour faire face à une situation de crise.

Actions conduites par la ville

Dans ce contexte de crise énergétique nous réunissons régulièrement un groupe de travail pour rechercher des économies.

- **Eclairage public** : la décision de réduire l'éclairage public est mise en œuvre depuis début septembre en éteignant 1 lampadaire sur 2.
- **Bâtiments communaux** : nous analysons les coûts de fonctionnement bâtiment par bâtiment. Dès à présent, nous demandons aux usagers des écoles, équipements culturels et sportifs de veiller scrupuleusement aux conséquences de leurs gestes, et notamment éteindre les lumières quand on n'utilise pas les locaux. Les efforts de chacun sont utiles pour agir ensemble sur votre facture.
- **Centre aquatique** : la piscine est un équipement qui utilise beaucoup d'énergie. Pour l'instant il n'est pas envisagé de réduire son accès. En effet, apprendre à nager est important pour les enfants de notre territoire. Nous avons optimisé le fonctionnement

de la piscine en raccordant cet équipement au réseau de chaleur urbain. La chaudière située sur les Terrasses de la Sarre alimente la piscine. Entre avril 2021 et mai 2022 le coût de l'énergie était de 317 237 €. Si l'on avait appliqué les conditions du contrat antérieur, ces coûts pour la même période auraient été de 402 756 €. La ville a fait sur ce chapitre une économie de 85 000 €. Depuis le début de l'année 2022 plusieurs équipements sont chauffés par la centrale biomasse, nous ferons le bilan en début d'année prochaine. Avec des combustibles qui proviennent de notre territoire nous sommes moins dépendants des énergies fossiles. Vous le voyez, les services s'efforcent de rechercher des solutions avec une réduction de nos dépenses énergétiques.

- **Travaux sur les bâtiments** : là aussi il y a des pistes d'amélioration, cependant, la réduction des investissements va rendre plus difficile les travaux de rénovation énergétique. Malgré le contexte difficile, la ville est prête à s'engager sur un programme important de rénovation énergétique au niveau du centre socio-culturel. Ce programme de l'ordre de 800 000 € sur 4 ans ne sera possible qu'avec le concours de la CAF qui s'engage très fortement dans ce type de travaux.

Va-ton vers une augmentation des impôts en 2023 ?

Les orientations budgétaires pour le budget 2023 vont débuter durant les mois d'octobre et novembre pour une présentation au conseil municipal sans doute en décembre. Il faut savoir que les communes n'ont plus d'autonomie financière. Avec la perte de la fiscalité professionnelle, puis de la taxe d'habitation, les communes ne peuvent agir que sur le taux du foncier bâti et non-bâti. Dans une période de crise, les habitants et les entreprises connaissent des difficultés, il n'est pas utile de les augmenter. A ce stade de nos réflexions nous souhaitons ne pas alourdir la fiscalité locale. La Majorité Municipale assume pleinement ses responsabilités au service des Sarrebourgeois et vous souhaite une bonne rentrée.

SERVIR SARREBOURG
Majorité Municipale

Dans la parole des groupes, l'écu de la liste « De la colère à l'espoir » écrit : « Alain Marty et ses avocats ont passé des heures à surfer sur mon site web ».

Comme souvent, cette affirmation est erronée. Je précise qu'il n'y a pour moi aucun intérêt à lire des informations erronées, non fondées ou calomnieuses. Les querelles de personnes sont sans intérêt. Je n'ai jamais consulté le site web de l'écu d'opposition. Par contre, l'avocat en charge du mémoire devant le Tribunal Administratif pour défendre les intérêts de la ville l'a consulté pour apporter des réponses devant le Tribunal.

Je rappelle que jusqu'à présent, tous les recours de l'écu d'opposition ont été rejetés par la justice. J'attends avec sérénité le jugement du Tribunal Administratif.

Alain MARTY
Maire de Sarrebourg

PARCOURS CHAGALL

Chapelle & Musée du Pays de Sarrebourg

« **Romains des villes, Romains des champs** »

■ Exposition jusqu'au 9 janvier 2023.

Les découvertes récentes d'habitats de la période romaine réalisées lors de fouilles préventives et de nombreux objets provenant de fouilles plus anciennes.



« **Yvette Cauquil-Prince, Marc Chagall en complicité** ».

Le travail d'Yvette Cauquil-Prince (1928-2005), peintre et maître d'œuvre en tapisserie et sa collaboration avec Marc Chagall.

■ Mercredi 26 octobre de 14h à 16h.

L'Atelier du Musée (à partir de 8 ans)

Les archéologues en herbe découvrent l'histoire de Halloween

Tarif : 5 € la séance. Sur réservation.

■ Dimanche 2 octobre. entrée gratuite.

Jusqu'à fin octobre, ouvert tous les jours de 10h à 18h (dim. 14h à 18h).

Fermé le mardi. Tarifs : 6€, 4€. Moins de 18 ans, gratuit.

Tél. 03 87 08 08 68 - www.sarrebourg.fr/parcours-chagall

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE PIERRE MESSMER

■ Jusqu'au 15 octobre 2022

Le ciel, vu d'en bas...

Le 12 octobre, des animations pour les 8-12 ans et pour les adultes les 12 et 15 octobre (conférence, quizz, présentation de logiciel...).

■ Jusqu'au 15 octobre 2022

Entre sensations et sentiments.

Rétrospective Josef Kochems, peintre sarrois. Accès libre.

■ Mercredi 12 octobre à 14h30.

L'heure du conte,

Pour les enfants de 4 à 8 ans. *

■ Vendredi 28 octobre, 20h.

Café littéraire

Autour des femmes philosophes*.

■ Samedi 29 octobre, 19h au Lorrain

Café littéraire exceptionnel

dans le cadre du festival de théâtre. Gratuit et ouvert à tous.

*Sur inscription.

Ouverture :

▶ Mardi, mercredi et vendredi : 10h-18h

▶ Samedi : 10h-17h

Contact : 03 87 03 28 52 www.sarrebourg.fr/bibliotheque

CONCERTS

■ Vendredi 14 octobre 2022, 20h30 à l'espace Le Lorrain.

Olivier ZANARELLI

De la variété française, des compositions originales et des reprises (Gainsbourg, Clara Luciani, Benjamin Biolay, Stromae...).

Tarifs : 8€ et 12€.

A l'Office du tourisme à partir du 1^{er} octobre.



Plus d'info : www.zanarelli.com

■ Vendredi 14 octobre 2022, 20h30 à la salle des fêtes.

CONCERT DES CHORALES

Avec la Cantabelle, les Sittelles et Chantadanne.

Proposé par Amnesty International.

Entrée libre, corbeille en faveur des réfugiés ukrainiens.

CONFÉRENCE

■ Lundi 10 octobre 2022, 19h30 au centre socioculturel.

« **L'Europe est-elle née au Moyen-Age** » (SHAL).

Animée par Michel REMILLON. Entrée libre.

